



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 26 mars 2019

Compte-rendu

L'espace Conférence a accueilli la septième réunion du conseil de quartier du Grand Centre.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée à la démocratie participative et au commerce,
Marie-Louise At, conseillère municipale déléguée au quartier Grand-Centre,
Odile Lacaze, maire-adjointe déléguée aux solidarités

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

<p><u>Etaient présents :</u> Anne-Marie ANDRE Patrick ANDRIEU-RUP Bernard ASSIE Francette ASSIE Gérard BELET Eliette BELET Monique BERARD Bernard BONNET Michel BRUEL Claude BRUN-DUCRET Jean DE TYSSANDIER Joëlle DUMAS Michel GARDES Philippe HANUS Stéphane KUNTZ Francis LETTERON Myriam MARAVAL Reine MAZIERES-ICHARD Angélique PEZZETTI Alain RAYNAL Georges RICHOU Marie ROUMEGOUX Valérie ROUMEGOUX Geneviève ROUSSET Patricia SALVETAT Sabine THARY Yves VERSAPUECH Solange WALDENAIRE</p> <p><u>Etaient excusés :</u> Elodie NADJAR, élue de l'opposition</p> <p>Marie-Christine AMISSE Michèle BARRAU-SARTRES Elisabeth BOISARD Julien BOURRIE Thomas BRUN Bernard CAMPO-AUGE Christine CAPMAU Bernard COMANDON</p>	<p>François COMPANS Pierre GARETTE Jocelyne GAUFFRE Rémi GAUTHIER Elise GERAUD Liberto GIMENEZ Françoise GLACHANT Jean-Pierre GLACHANT Vincent GRIMAL Janine GUIDONI Guillaume HERAIL Nicole HIBERT Nicole JEAN Antoine KHADEMI Héléa LADOWICHT Jacqueline LAPEYRE Franck LE BOT Flenglin LIANG Bernard MAILLEBUAU Jean-Louis MARAIS Coralie MARAVAL Romain MARTY Jacqueline MATHA René-Luc MENARD Laura MIQUEL Mohamed NAJM Christian PORREDON-JEUSSET Eliane PRAT Eliette RAYNAL Marthe RIZIO Laura ROSSIGNOL Delphine SALINGARDES Alain SCARPA Stéphanie THONON Danièle TROUCHE Frédéric VERGNES Jean-Claude VERMANDE Alain WALDENAIRE Mathieu COMBES</p>
--	--

Animée par Marie-Louise At, conseillère municipale déléguée au quartier Grand Centre, et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative et au commerce, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la septième fois les conseillers du quartier.

Actualité et informations générales :

En introduction, Laurence Pujol remercie les conseillers pour leur participation à ces instances de travail et de réflexion pour leur quartier.

Démocratie participative :

Laurence Pujol souhaite revenir sur la première année de mise en service de la plate forme de participation citoyenne en ligne de la ville d'Albi. Elle informe les conseillers que deux grandes consultations ont été menées auprès des citoyens albigeois leur permettant d'imaginer d'une part une application pour mobiles et tablettes « Albi dans ma poche. » Elle a été mise en service le 21 février dernier et permet de tout savoir sur Albi.

Entièrement personnalisable, elle permet de trouver des infos pratiques, les horaires de bus, l'état de circulation, la météo, le programme culturel, sportif ... De nouveaux services seront bientôt proposés. Cette application est disponible à la fois sur Android et sur Ios (Iphone)

Une seconde consultation a été lancée sur la valorisation de l'engagement bénévole.

Les présidents d'association ont donc été invités dès le 1^{er} septembre dernier à soumettre via la plate forme de démocratie participative le nom de deux adhérents qui s'illustrent notamment par leur engagement ou leur disponibilité envers leur association.

Actuellement, la restitution est en cours de finalisation et sera présentée lors de la prochaine fête des associations le 7 septembre prochain par le biais d'un panneau valorisant des « paroles de bénévoles ».

La démocratie participative en 2018 à Albi c'est :

- 600 conseillers de quartier inscrits (dont 54,1 % de femmes)
- 16 réunions publiques et de conseils de quartier
- 14 réunions de travail complémentaires
- 3 visites thématiques
- 220 e-contributeurs sur la plate-forme numérique en ligne mise en service en mars 2018
- 86 idées postées dans la boîte à idées numérique par les contributeurs
 - dont 30 idées retenues pour examen par la collectivité
 - dont 1 idée ayant recueillie plus de 250 votes sur le thème des déplacements doux : « *mettre des vélos en libre service* » ; actuellement en cours d'étude au sein du service compétent de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.
 - Thèmes centraux de la e-participation : la mobilité douce et le développement durable.
- Thèmes centraux de la e-participation : la mobilité douce et le développement durable.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Laurence Pujol aborde ensuite le PLUi arrêté en Conseil Communautaire de l'Albigeois le 18 décembre dernier. Elle rappelle le contexte de préparation de ce document structurant, ses enjeux et ses objectifs, et informe qu'après avoir pris la compétence Urbanisme, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 17 décembre 2015 a décidé de prescrire l'élaboration de son premier PLUi sur l'ensemble de son territoire.

A travers cette élaboration, l'agglomération a souhaité se doter d'un document unique à l'échelle des 16 communes membres pour construire un projet de territoire répondant aux nouveaux défis de développement du Grand Albigeois.

Ces défis s'articulent autour des objectifs suivants :

- > développement du territoire
- > aménagement de l'espace
- > patrimoine et identité
- > habitat et de cadre de vie
- > mobilité
- > environnement
- > énergie
- > aménagement numérique

Elle rappelle qu'il s'agit pour les 16 conseils municipaux des communes de l'agglomération de définir les stratégies et les choix d'aménagement du grand Albigeois de demain.

A NOTER !

Le conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 18 décembre 2018 a arrêté le PLUi du Grand Albigeois.

Le projet de PLUi arrêté est soumis à l'avis des personnes publiques associées ; il fera l'objet d'une enquête publique prévue entre le 11 juin et le 12 juillet 2019

Le projet de PLUi devrait être applicable au premier trimestre de l'année 2020.

Avant l'enquête publique, le projet de PLUi fait l'objet d'une large présentation auprès des Albigeois avec mise en place de temps d'information et d'expositions itinérantes aux dates et lieux suivants :

- > Jeudi 21 Février 2019 Mairie d'Albi - 9H/12H
- > Jeudi 21 Mars 2019 Salle de Pratgrausals - 9H/12H
- > Jeudi 11 Avril 2019 Mairie d'Albi – 9H/12H

Expositions :

- | | |
|------------------------|---|
| > Lundi 13 Mai 2019 | Maison de Quartier de Cantepau - 10H/18H |
| > Mardi 14 Mai 2019 | Maison de Quartier de Rudel - 10H/18H |
| > Mercredi 15 Mai 2019 | Maison de Quartier Breuil-Mazicou - 10H/18H |
| > Jeudi 16 Mai 2019 | Ecole de la Viscose - 10H/18H |
| > Vendredi 17 Mai 2019 | Centre Social Adèle 10H/18H |

Un dernier temps d'information se tiendra à la Mairie le jeudi 06 Juin 2019 de 10h à 18h.

La consultation du dossier est accessible :

- sur le site internet de l'agglomération (www.grand-albigeois.fr)
- au service commun ADS sur le site de Charcot.

Information Tour de France 2019 :

Laurence Pujol rappelle ensuite aux conseillers que les 15, 16 et 17 juillet prochains, Albi a la chance d'accueillir durant trois jours un événement sportif majeur, de renommée internationale, le Tour De France. Ainsi, Albi sera ville d'arrivée, ville étape et ville de départ.

Elle rappelle qu'en 2019, Albi accueillera pour la 13ème fois cet événement marqué par les 100 ans du maillot jaune et bénéficie donc d'une grande expérience par rapport à ce type d'organisation.

A événement exceptionnel, mesures exceptionnelles :

- un programme d'animation riche et diversifié qui se déclinera sur 6 mois avec trois jours de fête les 15, 16 et 17 juillet pour que tous les Albigeois soient pleinement associés à cette manifestation de premier plan
- des mesures de sécurité et des adaptations nécessaires en matière de circulation et de stationnement qui impacteront la rive droite et le cœur de ville élargi (du 11 au 18 juillet et plus spécifiquement du 14 au 17)
- une campagne de communication spécifique afin que chacun soit informé, puisse profiter de la fête et prendre ses dispositions :
- la Foire Expo du 23 au 31/03 avec le stand de la ville d'Albi aux couleurs du TDF
- des publications grand public en amont de l'événement (mai-juin)
 - Albimag
 - Grand A
 - presse locale
 - un dépliant TDF 2019 - circulation/stationnement, mode d'emploi
- des informations ciblées pour les riverains directement impactés (courrier en boîtes aux lettres)
- un numéro vert disponible début juin pour répondre à toutes les questions
- une signalétique sur voie publique (panneaux d'information aux entrées de ville, sur le parcours...)

Pour retrouver toute l'info sur le TDF 2019, rdv sur **tdf2019.albi.fr**

Fête des associations :

Laurence Pujol poursuit en précisant que la 6ème édition de la Fête des Assos se tiendra le 7 septembre prochain sur la place du Vigan, le jardin national et place Lapérouse. Les inscriptions pour y participer sont ouvertes jusqu'au 30/04.

Nuit Pastel :

Elle termine cette introduction en indiquant que la 11ème édition de la Nuit Pastel aura lieu à Albi le samedi 1^{er} juin sur le thème « Culture et Proximité ».

A cette occasion, la ville d'Albi a demandé à l'artiste plasticien de renommée internationale Olivier Grossetête, de réaliser une œuvre monumentale participative en carton place de la cathédrale, en y associant les Albigeois.

Tout au long de la semaine précédent cette manifestation, des ateliers seront organisés par la ville et auxquels les Albigeois sont invités à prendre part.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril pour ces ateliers participatifs qui auront lieu du 24 au 31 mai au plateau Saint Antoine (40 rue Jean Le Rond d'Alembert- Bâtiment 21) et le samedi 1^{er} juin pour la « performance » qui se tiendra place Sainte-Cécile.

RAPPEL : il est important que les conseillers de quartier et citoyens signalent à la Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse tout changement d'adresse électronique à l'adresse conseilsdequartier@marie-albi.fr .

Actualités du quartier Grand Centre

Marie-Louise AT, déléguée au quartier, informe que les travaux de la fontaine du Vigan endommagée au lendemain de la retransmission sur écran géant de la finale de la coupe du Monde, débute avec la réparation des tuyauteries et le changement des dalles. La fontaine devrait être remise en eau avant la fin avril pour le plus grand bonheur des grands et des petits...

Elle signale également le renouvellement du label « jardin remarquable » pour le parc Rochegude par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Un point sur les travaux de voirie est également fait en signalant les réalisations 2018 pour un investissement total de 3 723 500 euros :

- la réfection des trottoirs entre le parc Rochegude et la place de Verdun avec remplacement des canalisations d'eaux usées, des branchements d'eau potable
- le rabotage de la chaussée de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, le renforcement du corps de la chaussée, la mise en œuvre d'une nouvelle couche de roulement sur une longueur de 220 mètres et le renouvellement de 42 branchements d'eau potable,
- le rabotage de la chaussée de l'Avenue du Colonel Teyssier , le renforcement du corps de chaussée et la mise en place d'une nouvelle couche de roulement sur une longueur de 500 mètres entre la rue Charles Bellet et le rond-point de Gesse,
- les aménagements urbains aux abords de la future passerelle de la Place du Château en revêtement pavés.

Pour l'année 2019, il est prévu :

- la réfection d'ensemble de la rue des Pénitents avec réhabilitation des réseaux souterrains,
- la réfection de la chaussée de la rue Emile Grand > (zone pavée dégradée devant l'accès du parking),
- la réfection de chaussée de l'impasse Ste Martianne avec la réhabilitation des réseaux,
- la rénovation de l'éclairage des Berges du Tarn,
- La reprise de l'éclairage de la rue Mariès,
- la réfection des trottoirs le long du parking du Bondidou, boulevard Salengro,
- la reprise du réseau et branchement AEP Rue Esquilat/ Carrefour de Gaulle,
- la réfection de la chaussée du carrefour de la République sur les Lices Georges Pompidou avec la suppression des éléments minéraux, des îlots centraux et reprise du plateau du Vigan,
- la reprise des trottoirs de la rue de Genève,
- l'aménagement du carrefour de la rue Rouquier/Carrefour Rue de Ciron pour améliorer la visibilité à la sortie de la rue de Ciron.

Un conseiller de quartier alerte sur deux situations :

- le giratoire en sortie du parking de la Cathédrale (Bondidou) est considéré comme dangereux, car difficile à comprendre pour les non-albigeois qui coupent directement avant le giratoire pour rentrer dans le parking en venant du Boulevard Salengro. Est signalé également, un problème de visibilité en sortie du parking (dans le sens bd Salengro vers Cathédrale).

Il est répondu qu'il s'agit d'un carrefour avec des règles de priorité, notamment des Cédez-le-Passage. Il a pour but de favoriser "le tour de l'Hopital" en sens unique du boulevard Sibille vers boulevard Salengro. Seul le parcours boulevard Salengro vers le parking peut être difficile à évaluer mais il s'agit d'un tourne à gauche classique non matérialisé.

Certains conseillers proposent comme solutions de supprimer du stationnement au débouché du bd Sibille pour améliorer la visibilité.

- La continuité piétonne boulevard Salengro

Nombre d'usagers empruntent l'itinéraire rue Rouquié vers le bd Salengro à pied pour rejoindre le cœur de ville depuis la gare.

Un conseiller fait remarquer qu'entre le restaurant administratif et la salle du Pigné, sur le bd Salengro, l'état des trottoirs, leur étroitesse la présence de places de stationnement sous le pont de la voie ferrée d'un côté et et la présence des platanes de l'autre côté rendent difficile la déambulation piétonne et nécessite d'emprunter la chaussée surtout quand on transporte une valise...

Il est répondu que tout cet espace doit être repensé pour avoir un cheminement piéton plus clair mais cela aura pour conséquence de supprimer quelques places de stationnement.

>>> Ces situations seront transmises à l'agglomération pour examen des améliorations à apporter.

Un travail de réflexion par groupe

Marie-Louise At rappelle que trois groupes de travail thématiques sont constitués :

- Sécurité et attractivité du cœur de ville
- Aménagements de proximité et projets structurants
- Économie circulaire : le programme d'action

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges.

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Sécurité et attractivité du coeur de ville

<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions</i>
<p>Retour sur les animations de Noël 2018>>>>>>>>></p>  	<p>Laurence Pujol revient sur les animations de fin d'année 2018. Elle signale le fort engouement du public pour cette manifestation et que le succès rencontré est largement dû à la mobilisation des commerçants, au marché de Noël, à la grande roue et aux mappings. Elle salue la mobilisation des différents services municipaux qui se sont chargés de l'animation, et l'office de tourisme.</p> <p>Le Directeur de la Communication numérique en charge de la cellule événements de la ville d'Albi, précise que la création d'une signature lumineuse telle que le mapping a été un marqueur fort pour la ville lors de cette édition 2018, et a touché un public important sur les réseaux sociaux. 65 000 vues pour la vidéo Live Mapping le soir du lancement, plus de 253000 personnes impactées par la campagne digitale sur Facebook.</p> <p>A elle seule, l'application <i>YouCatch</i> (jeu spécial Noël) aura touché 860 personnes.</p> <p>La parole est donnée aux conseillers qui soulignent plusieurs éléments positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prolongation des festivités après le 25 décembre est fortement appréciée par les habitants car elle permet de profiter des animations avec leurs familles venues pour les fêtes, • la grande satisfaction face aux mappings sur les façades des monuments. • l'appréciation sur la gratuité des parkings (2h offertes les samedis) <p>Parmi les points à améliorer, on peut regretter que les horaires des commerces ne correspondaient pas aux horaires d'affluence lors de la projection des mappings, le problème de circulation autour du tribunal, les dégradations survenues sur le traîneau du père Noël...</p> <p>Mais globalement, la fête a été réussie et les attentes sont unanimes pour rester sur les mêmes axes en 2019 avec quelques améliorations à apporter.</p>

Perspectives d'animation été 2019>>>>>>>>>>>



Les Nocturnes gourmandes reviennent en 2019

Le Directeur de la Communication Numérique de la ville d'Albi présente les animations prévues pour l'été 2019 en revenant sur celles qui ont marqué l'été 2018 et qui seront maintenues comme les *Nocturnes Gourmandes*.

Juillet 2019, en complément des animations traditionnelles locales comme Pause Guitare et les festivités du 14 juillet (défilé, bal et feu d'artifice), sera marqué par un événement exceptionnel, l'accueil du Tour de France pendant trois jours, qui mobilisera nombre de services municipaux et communautaires durant les 13, 14, 15, 16, et 17 juillet prochains.

Il rappelle que toutes les informations seront diffusées aux habitants avec la mise en place du numéro vert, d'un dépliant distribué dans les boîtes aux lettres, d'une signalétique spécifique sur voie publique.

Les services de secours sont d'ores et déjà prêts, vu le nombre conséquent de visiteurs attendus. C'est la 13^{ème} fois que la ville d'Albi accueillera le Tour de France. Outre le traditionnel Village du Tour installé sur la Place Jean Jaurès, un Fan-parc accueillera le public avec de nombreuses manifestations organisées en centre ville avec les services de la ville, les associations sportives, l'office du tourisme, ...

Un stand avec des images d'archives INA des passages du tour durant les 70 dernières années sera présent dans ce périmètre.

L'engagement bénévole des Albigeois sera bien sollicité durant toutes ces journées de festivités.

Par la suite de la mi-juillet à la mi-août, seront maintenues les propositions habituelles qui ont fait leur preuve car très appréciées du grand public : les nocturnes gourmandes et Place aux artistes...

Un conseiller de quartier soulève la question du stationnement pour les camping-cars. Il lui est répondu que les places disponibles en Albigeois seront maintenues.

Point sur l'action cœur de ville>>>>>>>>>>>>>>>>>>>



Les villes moyennes sont un vecteur essentiel de nos territoires. Elles concentrent 23 % de la population française et 26 % de l'emploi.

Leur vitalité est indispensable car elle profite à l'ensemble de leur bassin de vie, et plus largement aux territoires urbains et périurbains environnants. Le cœur de ville, dans toute la diversité du tissu urbain français, est le creuset où se noue à la fois la vie civique, la vie économique, la vie sociale.

Laurence Pujol rappelle aux conseillers les enjeux et les objectifs du plan d'action *Cœur de Ville*.

Une convention cadre pluri-annuelle a été signée le 17 août 2018 entre la ville d'Albi, la communauté d'agglomération (C2A), l'État et les partenaires de l'État, Caisse des dépôts, Action Logement et Agence nationale de l'habitat pour une durée de six ans et demi, à savoir jusqu'au 31 décembre 2024.

Ce délai intègre une phase d'initialisation de 18 mois visant à réaliser ou compléter un diagnostic de la situation et à détailler un projet de redynamisation du cœur de ville.

Pour Albi, 5 axes majeurs ont été identifiés :

- Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics

Point sur le dispositif de vidéo-protection>>>>>>>



Laurence Pujol informe les conseillers sur les dispositions prises par la collectivité afin de renforcer les conditions de sécurisation des manifestations accueillies en cœur de ville.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du programme pluriannuel de déploiement du dispositif de vidéoprotection organisé en lien avec les services de la Préfecture et la police nationale. Elle précise que 56 caméras ont été installées dans le cadre de la phase 1 du déploiement de la vidéo-protection. Cette première étape couvrirait différents points de la ville sur les principaux axes de circulation et dans certains quartiers.

La seconde étape engagée en 2019, porte principalement sur le cœur de ville afin de renforcer la vigilance sur les manifestations qui réunissent du public en nombre et venir en appui des moyens humains déployés sur le terrain.

En parallèle, un centre de supervision urbain a été installé depuis début février dans les locaux de la police municipale.

En 2019, la phase 2, concernera ainsi 22 sites en cœur de ville (notamment les places du Vigan, Lapérouse et Sainte Cécile), 45 nouvelles caméras seront installées.

Les lieux d'implantations des caméras ont été décidés en collaboration avec les forces de l'ordre .

Ce déploiement répond à une attente forte exprimée par la population.

Un conseiller de quartier souligne que la Place du Château récemment terminée fait déjà l'objet d'attroupement de jeunes désœuvrés le soir et propose que le dispositif de vidéo-protection puisse y être étendu.

Cette perspective sera examinée avec les services de l'État.

Point sur les travaux patrimoniaux>>>>>>>>>>>



Marie-Louise At, élue déléguée au quartier, fait rapidement le point sur les travaux réalisés ou à venir sur le patrimoine du centre ville.

Pour le théâtre des Lices, une étude de la coupole du théâtre a été réalisée par l'Atelier Didier Legrand du 3 au 6 décembre 2018. Il s'agissait notamment d'étudier les décors peints de la coupole et l'état des balcons de la salle de spectacle (inscrit Monument historique depuis 1999). Des aides ont été demandées auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région. En 2019, des travaux d'accessibilité sont prévus.

Pour ce qui est de la Collégiale St Salvi, le tableau flamand de la Lamentation (classé PH depuis 1957) a été raccroché dans la chapelle Saint-Louis le 19 décembre 2018. Les travaux de restauration de la chapelle ont duré d'avril à décembre 2018, les travaux de restauration de la crypte se poursuivent. Le coût total des travaux de restauration de la crypte et de la chapelle Saint-Louis s'élève à 279 000€ HT dont 40% sont financés par le DRAC Occitanie et 20% par la Région.

Actuellement les travaux de rénovation des couvertures du bas-côté nord de l'église sont en cours. L'entreprise Chevrin-Gély réalise ces travaux qui devraient durer jusqu'à la fin mars 2019. Il s'agit de la dernière tranche de travaux du programme pluriannuel de "strict entretien" portant sur les couvertures de l'édifice afin de garantir son étanchéité et sa mise hors d'eau. Le coût des travaux est estimé à 122 137€, la DRAC Occitanie participera au financement de ces travaux à hauteur de 30% et une participation de la Région a également été sollicitée.

Les travaux sur l'orgue de Saint-Salvi dont le financement est assuré à 50% par l'association Mouchérel et à 50% par la ville débuteront en fin d'année 2019 pour une durée de 3 à 4 ans.

Pour ce qui est de l'Église St Joseph, des travaux de couvertures sont prévus pour les été 2019 et 2020



La question de la fermeture des commerces de proximité est posée et celui des loyers trop élevés. Ne peut-on pas encadrer les loyers commerciaux ?
La ville étudie en effet plusieurs pistes, et de nombreuses idées comme celle de la taxation des baux vacants, la préemption commerciale...

Albi n'est pas la seule commune moyenne à affronter ces problèmes et face à ce constat, il semble intéressant de partir à la recherche de ces initiatives à l'avant-garde d'une nouvelle forme de commercialité. Les questions de l'accessibilité au centre ville et du stationnement sont à repenser. Tout l'enjeu est de favoriser la mixité sociale en cœur de ville tout en donnant la possibilité aux bailleurs sociaux de faire des projets utiles pour restaurer le patrimoine et amener de nouvelles populations.

Certains conseillers demandent une aire de jeux pour enfants en centre-ville pour justement créer cet appel.

Il est répondu que cette perspective a déjà été évoquée lors de précédentes réunions du conseil de quartier mais est restée sans suite, les conseillers considérant que celle du Parc Rohegude était suffisante.

Les conseillers estiment que le besoin doit être affiné et que cette réflexion doit être poursuivie notamment pour envisager l'opportunité de créer des équipements complémentaires dans le secteur des berges du Tarn au vu du succès des villages sportifs installés ponctuellement chaque été.



La place du château requalifiée

Enfin, les berges du Tarn feront l'objet d'une re-végétalisation au niveau de la zone des travaux.

Concernant les aménagements urbains de la place du Château, ils sont achevés y compris les plantations. La pose des équipements de la fontaine sera réalisée dans le courant du mois d'avril 2019.

L'aménagement de la place du Calvaire aura lieu après la livraison de la passerelle. En effet, cette place sera utilisée comme plate forme d'assemblage de la passerelle durant toute l'année 2019.

Le président de l'association de la Butte du Castelviel, conseiller de quartier, observe différentes incivilités depuis la réouverture du secteur requalifié. Le stationnement sur les quelques places existantes rue du Castelviel, occasionne des dégradations sur les pieds et entourages d'arbres.

Il demande la présence plus régulière de la police municipale afin de mieux encadrer les pratiques.

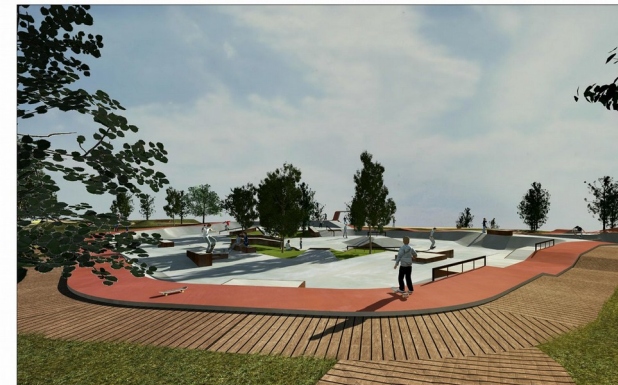
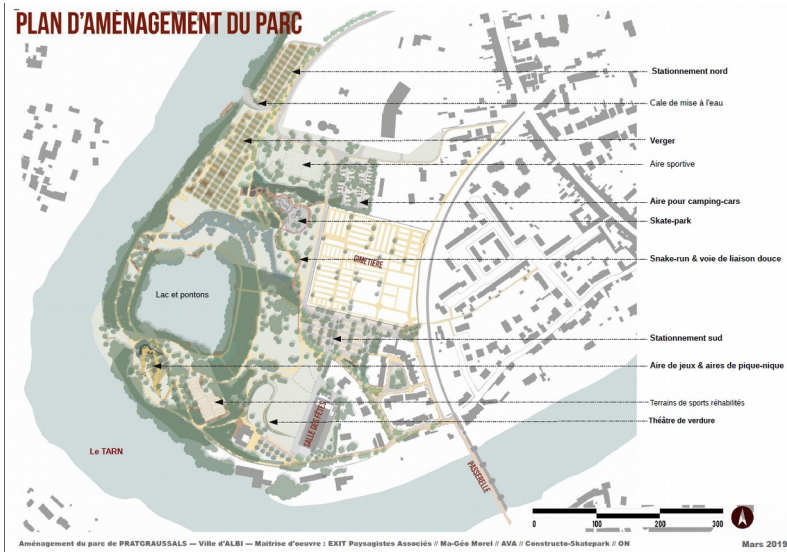
Marie-Louise At indique que cette demande est prise en considération.

Il s'interroge également sur la stabilisation du talus entre le pont et la maison Marty. Renseignements pris auprès des services de l'agglomération, il s'avère que dans le cadre des travaux de génie civil de la Passerelle, la partie supérieure du talus a été purgée des terres instables. Des drains ont été également installés autour des fondations des ouvrages pour collecter et évacuer les eaux interstitielles qui transitaient dans le talus et qui étaient probablement à l'origine de l'effondrement.

Par ailleurs, les ouvrages de génie civil ont été ancrés en profondeur par un système de pieux afin de ne pas transmettre d'effort dans le talus. Enfin, la végétalisation reprend ses droits et va fixer progressivement les couches de terres superficielles. Le talus est par conséquent stabilisé.

Des travaux sont en cours au niveau du parking sud, entre le cimetière et la salle.

En 2019, les investissements ont été budgétés par la ville pour réaliser l'aménagement du « skate-parc » et du « snake-run », équipements structurants très attendus.



Economie circulaire : le programme d'action

<i>Sujets / Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>- Présentation de la démarche mise en place par l'Agglomération en matière d'économie circulaire (réduction des déchets, compostage collectif...)</p> <div data-bbox="353 683 851 1157" data-label="Diagram"> <p style="text-align: center;">Économie circulaire 3 domaines, 7 piliers</p> <p>The diagram illustrates the circular economy model with 7 pillars arranged in a circle around a central core. The central core is labeled 'PRÉVENTION et GESTION EFFICACE des RESSOURCES'. The pillars are: 1. RECyclage (matière et organique) in red; 2. GESTION DES DÉCHETS in orange; 3. OFFRE des ACTEURS ÉCO-CONÇUS in blue, which includes 'EXTRACTION/EXPLOITATION ET ACHATS DURABLES', 'ÉCO-CONCEPTION (produits et procédés)', 'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE', and 'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ'; 4. DEMANDE ET COMPORTEMENT des CONSOMMATEURS in green, which includes 'CONSOMMATION RESPONSABLE' (achat, consommation collaborative, utilisation) and 'ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE' (réemploi, réparation, réutilisation); 5. A small '© ADRE' logo is also present.</p> </div>	<p>Au cours de cette nouvelle série des conseils de quartier, les conseillers sont sensibilisés à cet enjeu majeur de notre société : l'économie circulaire.</p> <p>Sous forme de petits ateliers participatifs, ils sont invités à prendre connaissance du programme d'action de l'agglomération en matière d'économie circulaire dans l'Albigeois, à apprendre les bons gestes en matière de tri sélectif et à poser toutes les questions permettant une meilleure gestion de nos déchets.</p> <p>Les conseillers sont tout d'abord invités à définir l'économie circulaire et ce que cela représente pour eux. En effet, après avoir été invités à partager leur vision, les conseillers apprennent qu'il s'agit avant tout de mettre en place une meilleure résilience du territoire en limitant la dépendance aux flux de ressources, en renforçant l'attractivité du territoire tout en créant à la fois de l'emploi local et du lien social dans le but de provoquer un meilleur impact environnemental (diminution du volume de déchets, baisse des émissions de Co2).</p> <p>Dans un second temps, les conseillers sont invités à inscrire les gestes qu'ils ont déjà adoptés en termes d'économie circulaire. Au cours de ce premier atelier, il est frappant de constater que nombre d'entre eux ont déjà des habitudes vertueuses en terme de tri, de gestion, de recyclage ...</p> <p>La chargée de mission en prévention des déchets et économie circulaire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois explique aux conseillers les démarches menées sur le territoire. En effet, la collectivité a engagé un projet ambitieux et réaliste d'économie circulaire sur le Grand Albigeois. La première étape du programme d'actions couvre la période 2018-2020.</p>

Les conseillers sont informés des initiatives existantes et implantées sur leur territoire... Ce programme composé de 30 actions sur 3 ans co-construites avec plus de 80 acteurs du territoire comprend une partie destinée aux acteurs économiques et une partie destinée aux particuliers donc aux conseillers de quartier, notamment en matière de :

- **Recyclage** :

Compostage :

Les conseillers prennent connaissance de l'offre de l'agglomération pour les maisons individuelles, les résidences, les établissements.

Présentation du dispositif « Apéro-compost » :

Il est présenté aux conseillers le principe selon lequel il est possible d'organiser une soirée entre amis ou voisins (une 10ne de personnes), à la maison et autour de son composteur. Les agents de la communauté d'agglomération de l'Albigeois peuvent intervenir à domicile durant une demi-heure pour informer les convives sur la démarche du compostage et partager les bonnes pratiques.

Broyat :

Il s'agit d'un nouveau service proposé par l'agglomération : à compter du 30 mars, du broyat sera mis gratuitement à disposition sur la plateforme de compostage de Ranteil.

Tri sélectif :

Rappel des 4 consignes et 2 astuces pour un tri optimal :

RÈGLE n°1 / Tous les emballages en carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans les bacs jaunes

RÈGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri jaune.





RÈGLE n°3 / Tous les papiers, journaux, magazines : dans les bacs bleus.

RÈGLE n°4 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre

ASTUCE n°1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

ASTUCE n°2 / Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

Fort de l'ensemble de ces éléments, les conseillers sont invités à une mise en situation avec les « erreurs de tri du jour ». Ce jeu permet de découvrir comment bien trier l'ensemble de ses déchets avec des objets et emballages de la vie quotidienne.

A cette occasion, les conseillers sont informés que l'appli « Guide du Tri » permet de bien trier au quotidien car elle répertorie des milliers de produits de consommation. Cette application est à la fois disponible sur Android et sur Ios.

Il est indiqué aux conseillers que l'agglomération propose des modules de formation / sensibilisation gratuitement pour tous les publics : scolaires / administrations / entreprises).

- **Allongement de la durée de vie des produits :**

Les conseillers prennent connaissance des divers outils disponibles :

Repair café : ce service est proposé par l'association ACNE. Réduire les déchets, préserver l'art de réparer les objets, transmettre ses connaissances, venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés financières et renforcer la cohésion sociale entre les habitants sont les objectifs de cette démarche alternative. Le Repair Café se tient tous les troisième jeudi de chaque mois à AlbiLab, zone Innoprod, à partir de 19h. <https://repaircafealbi.wordpress.com/> 07 68 20 36 78



- **LocalOccaz :** il s'agit d'un nouveau service GRATUIT d'échanges entre voisins du territoire permettant le don ou la vente d'objets. Le concept part du principe qu'au lieu de jeter à la déchetterie, il est possible de donner ou vendre entre voisins !
Il suffit de créer un compte en ligne, de valider son adresse mail et d'y enregistrer les annonces. Le site est accessible sur ordinateur, smartphone et tablette.
Si vous souhaitez donner à une association, la plate-forme s'occupe de tout ! En enregistrant les annonces sur le site et lorsqu'il s'agit de dons, l'annonce est automatiquement envoyée aux associations selon leurs critères de recherche. Si aucune d'entre elles n'est intéressée, l'annonce devient visible par les usagers au bout de 24h. Questions au 06 68 35 07 40.
- **Consommation :**
 - **LocalOccaz.** Pour un nouvel achat, il s'agit de se poser la question : avez-vous besoin d'acheter un produit neuf, ou pouvez-vous le trouver d'occasion sur LocalOccaz ?
 - **Stop pub.** Si les quantités de ces imprimés non sollicités ont tendance à baisser depuis 2010, elles continuent néanmoins d'être élevées : près de 800 000 tonnes en France en 2015, ce qui correspond à une moyenne de 12 kg par habitant sur une année ou à 30 kg par foyer.

Les conseillers remercient les techniciens pour ces apports instructifs et se proposent de relayer les messages de sensibilisation auprès de leur entourage.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr